

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRÈRES

...FACTEURS D'ORGUES...

### Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de  $4\frac{1}{2}\%$  à  $6\%$ .

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

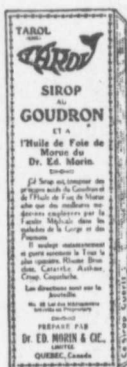
# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, la **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des Poumons.

25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitee,**

113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**  
AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : OUVRAGES GARANTIS. Une visite est sollicitée

## TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,  
OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée ; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

# BOVRIL

## Sauve beaucoup d'argent

**BOVRIL** sauve beaucoup d'argent à la cuisine. Il fait des plats succulents avec des choses qu'on ne pourrait manger autrement. Son pouvoir reconstituant—ce dont nous avons précisément besoin en ces temps difficiles—surpasse de dix à vingt fois la quantité prise.

**C'EST CELA LE BOVRIL !**



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 321.—Quarante-Heures, 321.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 322, — Examen des jeunes prêtres, 322.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Dr Palmieri et les ordinations anglicanes. 322. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 325. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : St-Boniface, 327 ; les Trois-Rivières, 327. — VARIÉTÉS : Guérison d'une religieuse à Québec, 328.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Dimanche et industrie, 333.—FAITS ET ŒUVRES : Caisses populaires, 335.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

**Dimanche, 26.** — IV ap. l'Epiph. Du dim.  
**Lundi, 27.** — S. FRANÇOIS DE SALES, év., conf. et doct.  
**Mardi, 28.** — STE-MARTINE, vierge et mart.  
**Mercredi, 29.** — S. PIERRE NOLASQUE, confesseur.  
**Jeudi, 1 février.** — S. IGNACE, év. et martyr.  
**Vendredi, 2.** — PURIFICATION DE LA B. V. M. *2 cl.*  
**Samedi, 3.** — De la Ste-Vierge.  
**Dimanche, 4.** — Septuagésime, *2 cl.* SOL. DE LA PURIFICATION.

---

## QUARANTE-HEURES

---

29 janvier, Couvent de St-Roch. — 30, Ste-Martine. — 1 février, Couvent de P.-scisville.—3, Hôtel-Dieu de Lévis.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé ADOLPHE MOREAU, vicaire au Lac Noir, a été nommé vicaire à Saint-Frédéric ;  
M. l'abbé EMILE BERNIER, vicaire à Saint-Frédéric, a été nommé vicaire au Lac Noir ;  
M. l'abbé ANTONIO COURCHESNE, vicaire à Saint-Pamphile, a été nommé vicaire au Cap Saint-Ignace.

### EXAMEN DES JEUNES PRÊTRES

On est prié de substituer les sujets suivants aux matières indiquées dans la circulaire du 4 novembre 1916, pour le dogme et la morale :

Dogme: *De vera religione. De vera Christi Ecclesia* (Cours de 1re année).

Morale: *De sacramentis in genere necnon in specie, excepto tamen Matrimonio.*

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### CAUSERIE DE LA SEMAINE

#### LE Dr PALMIERI ET LES ORDINATIONS ANGLICANES

Au commencement du mois de janvier, la Presse Associée transmettait à tous les journaux américains une longue communication qu'elle déclarait avoir reçue d'un certain docteur Palmieri, attaché au service de la Bibliothèque du Congrès des États-Unis, touchant les intentions du Pape Benoît XV par rapport au mouvement d' "unité chrétienne", inauguré récemment au sein de la secte des Épiscopaliens sous le nom de *World Conference on Faith and Order*. Le Dr Palmieri aurait déclaré au représentant de la Presse Associée à Washington, que, d'après des informations reçues de certains correspondants du Vatican, il était en mesure d'annoncer que le Pape créerait sous peu une commission cardinalice pour travailler à la "réunion de la chrétienté".

— “ Le Dr Palmieri nous a dit, ajoutait la dépêche, que ce mouvement était particulièrement dirigé vers l'établissement d'une réunion de l'Église russe et de la Papauté et la reconsidération à fond de la question de la validité des ordinations anglicanes ou épiscopaliennes, laquelle fut réglée dans la négative par Léon XIII dans sa bulle *Apostolicæ Sedis*.”

Notons, d'abord, tout de suite, que la question de la validité des ordinations anglicanes fut tranchée par la Bulle *Apostolicæ curæ* et non par la Bulle *Apostolicæ Sedis*, laquelle est une Bulle de Pie IX. Quand on se prétend renseigné sur une matière aussi grave et qu'on affirme, de plus, tenir du Vatican même ses renseignements, comme le fait le Dr Palmieri, on doit tenir à l'exactitude. Or, par deux fois, dans le cours de sa longue communication à la Presse Associée, le Dr Palmieri dit “ la Bulle *Apostolicæ Sedis* ” pour désigner la Bulle *Apostolicæ curæ* de Léon XIII, laquelle déclara, le 18 septembre 1896, les ordinations anglicanes “ absolument vaines et entièrement nulles ”.

“ L'une des plus importantes tâches de la commission cardinalice, aurait donc déclaré le Dr Palmieri, serait de faire un nouvel examen à fond des arguments pour et contre la validité des ordinations anglicanes. La Bulle *Apostolicæ Sedis* (sic) de Léon XIII a réglé dans la négative la question de la validité, mais les écoles théologiques en général prennent une attitude plus favorable à l'égard de la reconnaissance de la validité des ordinations anglicanes, et la nouvelle commission cardinalice pèsera avec soin les raisons mises en avant par les théologiens russes et anglicans contre la décision du Pape Léon XIII.”

Nous avons tenu à citer textuellement ce paragraphe de la communication du Dr Palmieri, parce qu'il est le plus nettement tendancieux de toute cette très curieuse épître à la Presse Associée du correspondant italo-américain de Washington.

Quand le Dr Palmieri déclare que le Pape Benoît XV a à cœur la cause apostolique de la réunion des sectes dissidentes au Siège de Rome, il n'apprend rien aux catholiques. Tous les Papes, depuis la Réforme, — et Pie X aussi bien que les autres, malgré l'affirmation injuste du Dr Palmieri, — ont eu la charité de Pierre pour les brebis égarées et l'ont prouvé par des actes remarquables. Mais quand le correspondant italo-américain

de la Presse Associée laisse entendre que Benoît XV va procéder à la revision d'une question historico-dogmatique tranchée définitivement par l'autorité souveraine de l'un de ses prédécesseurs pour répondre aux désirs des docteurs hérétiques et schismatiques, il nous permettra bien de douter sérieusement de l'authenticité de ses informations " du Vatican ".

Dans sa Bulle *Apostolicæ curæ* du 18 septembre 1896, Léon XIII rappelle, d'abord, la tradition catholique sur l'invalidité des ordinations anglicanes, en déclarant que ce fut la pratique constante de l'Église d'ordonner tous les ministres protestants convertis qui voulurent se consacrer au ministère des âmes. Et Léon XIII cite, entre autres, le cas du ministre Gordon réglé, en 1704, par le Pape Clément XI, qui, après avoir pris l'avis des cardinaux, prononça : " Que Jean-Clément Gordon reçoive *ex integro et absolute* tous les ordres, même les Ordres sacrés et surtout le sacerdoce, et s'il n'a pas été confirmé, qu'il reçoive d'abord le sacrement de confirmation." — Bien que cette décision, ajoute Léon XIII, " se rapportât, en effet, à un cas spécial, elle ne s'appuyait pas néanmoins sur un motif particulier, mais sur un *vice de forme* dont sont affectées toutes ces ordinations, tellement que, dans la suite, toutes les fois qu'il fallut décider d'un cas analogue, on répondit par ce même décret de Clément XI. Cela étant, il est clair pour tous que la question soulevée à nouveau de nos jours avait été bien auparavant tranchée par un jugement du Siège Apostolique ; la connaissance insuffisante de ces documents explique peut-être comment certains écrivains catholiques n'ont pas hésité à discuter librement sur ce point."

Et le Pape Léon XIII établit, ensuite, que l'Ordinal anglican ignore absolument, dans la forme qu'il donne au soi-disant sacrement de l'Ordre qu'il administre, le pouvoir d'offrir le Saint-Sacrifice, lequel est de l'essence même du sacerdoce de Jésus-Christ. " Jusqu'à nos jours, dit Léon XIII, la plupart des anglicans ont regardé comme forme propre de l'ordination sacerdotale la formule : *Reçois le Saint-Esprit* ; mais ces paroles sont loin de signifier, d'une façon précise, le sacerdoce en temps qu'Ordre, la grâce qu'il confère ou son pouvoir, qui est surtout le pouvoir *de consacrer et d'offrir le vrai corps et le vrai sang du Seigneur* . . . "

Mais ce vice de forme intrinsèque n'est pas le seul qui rende absolument inefficace l'Ordinal anglican ; et Léon XIII déclare que l'absence complète d'intention de conférer l'Ordre sacerdotal rend aussi la collation des "ordres" anglicans nulle et sans effet. " Dans tout l'Ordinal, dit le Pape, non seulement il n'est fait aucune mention du sacrifice, de la consécration, du sacerdoce, du pouvoir de consacrer et d'offrir le sacrifice, mais encore les moindres traces de ces institutions, qui subsistaient encore dans les prières du rite catholique en partie conservées, ont été supprimées et effacées avec le soin signalé plus haut."

Aussi, la sentence que porte Léon XIII, à la fin de sa Bulle, est-elle formelle et absolue : "*C'est pourquoi, Nous conformant à tous les décrets de Nos prédécesseurs relatifs à la même cause, les confirmant pleinement et les renouvelant par Notre autorité, de Notre propre mouvement et de science certaine, Nous prononçons et déclarons que les ordinations conférées selon le rite anglican ont été et sont absolument vaines et entièrement nulles.*"

Et c'est pourquoi "les écoles théologiques en général", nous parlons évidemment des écoles catholiques, sont toutes défavorables, aujourd'hui, à la thèse de la validité des ordinations anglicanes, contrairement à ce qu'affirme le Dr Palmieri : *Roma locuta est, causa finita est.* Et c'est pourquoi, aussi, nous nous permettons de ne pas ajouter foi à l'annonce que semble vouloir insinuer le même docteur dans son message tendancieux à la Presse Associée, d'une revision possible par Rome de la décision de Léon XIII établissant, dans un document solennel, et avec l'autorité souveraine qui tranche définitivement une question si intimement liée au dogme, "la très certaine vérité d'une affaire aussi grave", selon les propres paroles du Pape qui signa la Bulle *Apostolicæ curæ.*

A. H.

---

#### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Pour la tempérance.** — Sa Grandeur Mgr Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Son Éminence le Cardinal Bégin, est parti samedi, le 20 janvier, pour Sorel, où il a prêché le lendemain en faveur de la grande cause de la tempérance.

**A Saint-Malo.** — Les paroissiens de Saint-Malo ont reçu, dimanche soir, le 21 janvier, la visite de Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina. Sa Grandeur a officié pontificalement aux vêpres et y a chanté le salut solennel.

**Bénédiction d'une succursale de la Caisse d'Économie.** — Lundi soir, le 22 janvier, M. l'abbé Cloutier, curé de Jacques-Cartier, a béni la nouvelle succursale que la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec vient d'établir dans la paroisse de Jacques-Cartier. La cérémonie religieuse a eulieu en présence de Mgr C.-A. Marois, V.G., et de plusieurs autres directeurs de la Caisse d'Économie.

**Profession religieuse.** — Mercredi, le 10 janvier, M. l'abbé J.-C. Nadeau, aumônier des Sœurs du Perpétuel-Secours de Saint-Damien, a présidé une cérémonie de profession religieuse dans la chapelle de la communauté.

Ont prononcé leurs premiers vœux :

Lucie Bilodeau, de St-Patrice de Beauvillage, en religion sœur St-Joseph du Précieux-Sang ; Marie-Anne Buteau, de St-Lambert, en religion sœur Ste Marie l'Égyptienne ; Déméris Chabot, de Ste-Apolline, en religion sœur St-Pierre-Damien ; Henriette Gibert, de Paris, en religion sœur Marie-Thérèse ; Alexina St-Pierre, de St-Cyrille de l'Islet, en religion sœur Ste-Aimée de Marie ; Corinne Fournier, de St-Cyrille, en religion sœur St-Onésime ; Marie-Eugénie Caissé, de St-Jean l'Évangéliste, Bonaventure, en religion sœur Ste-Madeleine de Jésus ; Marie-Blanche Daigle, de St-Agapit, en religion sœur Ste-Croix ; Rose de Lima Lapierre, de St-Sébastien, en religion sœur St-Antoine de Padoue.

Ont émis leurs premiers vœux annuels : sœur Ste-Reine, née Alida Gagné, de St-Frédéric de Beauce, et sœur St-Jean du Calvaire, née Thérèse-Mariette Larochelle, de St-Ferdinand d'Halifax.

— Lundi, le 22 janvier, dans la chapelle de la même communauté, il y eut une nouvelle profession religieuse, après une retraite prêchée par le R. Père Arsène Roy, O.P., à laquelle prirent part 62 religieuses.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : sœur Marie des Anges, née M.-Albertine Rousseau, de St-Agapit ; sœur Marie du Crucifix, née M.-Alfrédine Legendre, de St-Joseph de Beauce.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

## A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Saint-Boniface.** — En moins d'une année, voilà le cinquième vétéran des Missionnaires Oblats de l'Ouest que Dieu rappelle à lui. Après les Pères Camper, Decorby, Ducot et Lacombe, c'est le R. P. Joachim Allard, O.M.I., V.G., décédé le 10 janvier, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 79 ans.

Le Père Joachim-Albert Allard est né à Châteauguay, le 30 janvier 1838. Il fit ses études au séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Guignes, évêque d'Ottawa, le 23 septembre 1865.

Vicaire à Berthierville, 1865, il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Saint-Boniface (Manitoba), en 1866, et y prononça ses vœux en 1867. D'abord professeur au Collège de Saint-Boniface, le P. Allard devint bientôt missionnaire à Saint-Charles, de 1868 à 1876 ; au Fort Alexandre, de 1876 à 1880, où il bâtit une église, en 1879 ; à Piguis, de 1880 à 1898, où il construisit également une église, en 1891, et d'où il alla en construire deux autres à St-Michel de Selkirk, en 1887, et à White-mouth, en 1889 ; missionnaire dans l'Ontario, au Fort Francis, de 1898 à 1904, où il édifia une église, en 1902, et d'où il vint en bâtir une autre, en 1903, à Big Fort.

De 1905 à 1915, il était chapelain des Sœurs de la Miséricorde de Winnipeg, avec résidence au presbytère de Sainte-Marie, de cette même ville. En 1915, le vieux missionnaire allait continuer sa vie d'apôtre auprès des enfants sauvages de Kenora, qu'il catéchisa jusqu'au mois d'octobre 1916, époque où la maladie l'obligea à se rendre à l'hôpital Saint-Boniface, où devait s'achever cette belle existence de cinquante années d'apostolat dans l'Ouest.

Le Père Allard, vicaire général de Saint-Boniface, depuis 1887, fut administrateur de l'archidiocèse à la mort de Mgr Taché, et garda son titre de grand vicaire sous Mgr Langevin.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Béliveau, au milieu d'un grand concours de prêtres, de religieux, de religieuses et de fidèles.

**Les Trois-Rivières.** — M. le chanoine Hyacinthe Trahan, ancien curé et retiré au presbytère de Saint-Sévère, est décédé le 11 janvier, à l'âge de 83 ans. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 13 janvier, à l'église paroissiale.

M. le chanoine Hyacinthe Trahan naquit à Yamachiche, le 25 décembre 1833. Il fit ses études au collège de Nicolet, où il fut ordonné prêtre par Mgr Cooke, le 19 septembre 1858. M. Trahan fut successivement vicaire à Richmond en 1858, à St-Fulgence de Durham en 1859, à St-Grégoire de Nicolet de 1859 à 1865, puis il fut nommé curé à St-Sévère en 1865, poste qu'il occupa pendant 47 ans, jusqu'en 1912, alors qu'il se retira du ministère actif. Il a toujours résidé depuis à St-Sévère.

## VARIÉTÉS

## GUÉRISON D'UNE RELIGIEUSE À QUÉBEC

*On nous a demandé à plusieurs reprises de mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit de la guérison extraordinaire d'une religieuse du Bon-Pasteur de Québec, arrivée le 5 avril 1912. Nous profitons de la publication récente de l'attestation du médecin, ajournée à dessein par mesure de prudence, pour nous rendre au désir exprimé par plusieurs amis de notre revue. Voici, sans autre préambule, le récit de la privilégiée du divin Cœur, celui de la sœur infirmière et le certificat du médecin.*

En mars dernier, j'étais à la période la plus aiguë et la plus douloureuse d'une maladie — tuberculose osseuse localisée dans le genou droit — dont je souffrais depuis trois ans, et que le médecin avait déclarée incurable. Désireuse de vivre pour pouvoir rendre quelques services à ma Communauté, j'avais invoqué tous les saints et m'étais particulièrement unie aux neuvaines faites aux martyrs du Canada et à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation ; mais tout en désirant vivement ma guérison, je ne pouvais la demander qu'avec résignation à la volonté divine.

Après deux semaines d'indicibles souffrances, je commençai à S. Joseph une neuvaine qui devait se terminer sans résultat le mercredi de la semaine de la Passion. Ce soir-là, épuisée par la douleur et les insomnies, j'attachai longtemps mon regard sur une image du Sacré-Cœur suspendue au pied de mon lit, et tout bas, je suppliais Notre-Seigneur d'avoir pitié de mes souffrances et de m'accorder un peu de repos. Vers deux heures après minuit, j'eus un court sommeil pendant lequel je fis le rêve suivant :

L'image du Sacré-Cœur dont je viens de parler s'agrandit graduellement... Elle devient colorée... Dans le regard du Sacré-Cœur qui se fixa longtemps et tristement sur moi, je crus deviner ce reproche : Tu pries mes saints et moi... Soudain, la figure de Notre-Seigneur s'anime... Il ouvre ses yeux très grands, puis les baisse... et, de ses lèvres, tombent ces paroles : "*Demande-moi ta guérison et je vais te l'accorder.*"

A ce moment je m'éveillai très émue et très consolée. Malgré mon assurance de n'avoir fait qu'un rêve, je me sentis pleine d'espoir, et commençai une neuvaine le matin même avec une volonté ferme d'être exaucée et une confiance que je n'avais pas encore eue. Ma prière, demandant pour toute grâce *l'usage de ma jambe*, consista en un "Souvenez-vous" au Sacré-Cœur de Jésus et en l'invocation : "Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous !"



Les jours de ma neuvaine furent particulièrement douloureux ; mais, chose étonnante, ma confiance augmentait en proportion de mes souffrances. — Mardi, mercredi, jeudi de la Semaine-Sainte, insomnie complète. — Les douleurs étaient intolérables, la fièvre intense.

Le Jeudi-Saint surtout, comme aucun remède ne pouvait me soulager, mon reste d'énergie s'en alla... mais, moralement, mon courage et ma confiance ne faiblissait pas. Persuadée que le Sacré-Cœur me guérirait, je disais à mes sœurs touchées de mes maux : Ceci est le prélude de ma guérison ! Et j'ajoutais en riant : Vous verrez qu'à Pâques, je ferai un feu de joie avec mes béquilles.

Je crois utile de noter ici qu'avant de m'aliter complètement, j'avais dû me soumettre à chausser une bottine spéciale, et à me servir de deux béquilles sans lesquelles la marche m'était impossible.

Le Vendredi-Saint, dernier jour de ma neuvaine, je ressentis un peu de calme et de soulagement ; dans l'après-midi, mes douleurs disparaissaient graduellement. — Vers 5 heures, au moment où toute la communauté était réunie à la chapelle pour l'exercice du chemin de la Croix, je restai seule en ma chambre et fis moi-même cet exercice sur mon crucifix indulgencié. A la troisième station, ma méditation n'y tient plus !... Je sens une force irrésistible s'emparer de moi... Une vigueur nouvelle ressuscite tout mon être et me pousse à me lever... Immédiatement, je pose un pied (le malade) à terre, puis l'autre ; je suis fermement debout, je marche !

M'élancer dans le corridor et crier : " Voyez donc, je marche ! " est l'affaire d'un instant. — Stupéfaction des Sœurs qui me rencontrent. — Joie indicible ! je suis guérie !

A l'Oratoire du Sacré-Cœur, je m'agenouille — ce que je n'avais pu faire depuis deux ans — et je m'épanche en actions de grâces. Notre Révérende Mère Supérieure Générale et notre Assistante, informées de l'événement extraordinaire qui vient de se passer à l'infirmerie, montent pour constater ma guérison bien réelle, prennent part à ma joie et récitent le *Te Deum* avec moi.

Après cette première expansion de ma reconnaissance au Sacré-Cœur, je me rends à la chapelle sans aide, sans secours aucun, et vais ensuite dans les chambres des malades publier ma joie à qui veut l'entendre et inviter les âmes à remercier le Sacré-Cœur.

Depuis cet événement qu'il m'est bien permis de qualifier de merveilleux, sinon de miraculeux, je continue à être bien. Ma fièvre a totalement disparu. J'ai le sommeil calme et paisible toutes les nuits ; l'appétit est régulier. Je n'éprouve aucune douleur ni dans la jambe, ni dans l'épaule, ni dans le poignet que

la tuberculose semblait avoir aussi envahis. Je marche sans difficulté aucune et circule en toute la maison comme autrefois.

Le Sacré-Cœur de Jésus soit loué et béni par son indigne petite servante !

SR MARIE DE ST-JOSEPH DE JÉSUS.

RÉCIT DE L'INFIRMIÈRE

... Le 2 janvier 1912, elle reçut et garda près d'elle l'image chère du Sacré-Cœur qui accrut son amour et sa confiance ; mais elle n'osait encore demander absolument sa guérison.

En mars, le médecin considérant sa patiente comme dangereusement malade, la déclare en état de communier sans observer le jeûne eucharistique. Il défend expressément à la malade de rester à jeûn, lui disant : " Dans l'état où vous êtes, je comprends que vous teniez à faire profit de tout : alors communiquez ! Le Viatique n'est point pour les morts ! "

Malgré tout, Sr St-Joseph conservait l'espoir de guérir... Pour ne pas la laisser dans l'illusion — car je prévoyais sa fin prochaine — je lui parlai des grâces des derniers sacrements, et la préparai doucement au suprême sacrifice... Ce fut le jeudi de la Passion, 28 mars, que tout émue, elle me raconta son rêve consolant. " Le Sacré-Cœur veut que je lui demande ma guérison ", me dit-elle. — Il faudra un grand miracle, lui répliquai-je, mais le Sacré-Cœur est puissant. Il peut le faire !

Avec elle, je récitai immédiatement un Souvenez-vous au Sacré-Cœur et trois fois l'invocation : Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous. — Tous les jours, malgré l'accroissement de ses souffrances, Sr St-Joseph me disait qu'elle allait guérir... Et moi de lui répéter sans beaucoup d'espoir : " Tout est possible à Dieu ! "

La Semaine Sainte redouble encore, si c'est possible. l'acuité de ses douleurs. " Il faut absolument que cela change ; ou que je guérisse, ou que je meure ! " dit-elle dans la nuit du mercredi au jeudi saint. — " Pourtant, je vais guérir... Que j'aie, au moins, l'usage de ma jambe ; c'est tout ce que je demande au Sacré-Cœur. — Peu m'importe la difformité, si le bon Dieu veut me laisser cette humiliation... Pourvu que je marche ! " Et le jeudi saint — jour pénible entre tous — avec un air confiant que je ne lui avais pas encore vu : " Vous allez voir : le Sacré-Cœur va faire quelque chose pour moi aujourd'hui ; ne le croyez-vous pas ? " — Ma sœur, lui dis-je, les apparences ne me rassurent guère... Et comme le degré de sa température marquait 104 : " C'est bon signe, me dit-elle ; c'est le prélude de ma guérison. " Sur l'ordre du médecin, un calmant à forte dose fut administré à la malade ce soir-là, et elle reposa une bonne partie de la nuit.

Vendredi-Saint, quoique plus calme, elle est encore souffrante. Vers midi, elle me fit demander ses habits pour pouvoir se lever quand elle le voudrait . . . Je ne crus pas devoir acquiescer à sa demande que je pris pour un badinage.

A 5 heures p. m., elle resta seule en sa chambre pendant que toute la Communauté réunie à la chapelle faisait le Chemin de la Croix. Soudain, j'entends deux coups de cloche qui me réclament à l'infirmierie : je monte ! Et quelle n'est pas ma stupéfaction de voir venir à ma rencontre, drapée dans sa couverture, Sr St-Joseph de Jésus très sereine et très calme malgré l'émoi et l'excitation qui règnent autour d'elle. Elle marche seule, sans appui et avec une assurance qui nous renverse d'étonnement. Toutes ses douleurs sont disparues ; elle est guérie ! . . . Les sœurs accourues autour d'elle sont saisies par l'émotion et les larmes. Il faut se rendre à l'évidence : un prodige s'est opéré par le Sacré-Cœur de Jésus !

C'était le premier vendredi du mois d'avril — un *Vendredi-Saint* — dernier jour de la neuvaine faite par la malade au Sacré-Cœur.

Jusqu'à 8 heures, Sr St-Joseph de Jésus, dont la *température est normale*, reste debout, marche dans le corridor, prie à la chapelle, va visiter les malades étonnées de la revoir, et prouve hautement la vérité de sa guérison.

Le lendemain, elle se lève à 5 heures après une nuit paisible et reposante comme elle n'en a pas eu depuis plus de deux ans. Elle va et vient dans la maison, monte et descend (toujours seule) les escaliers : on croit à une apparition en la voyant . . . Elle a place sur un prie-Dieu à la chapelle et y entend sans fatigue la messe du Samedi-Saint.

A 8.30 p. m., le médecin, qui a été mandé, arrive. " Docteur, lui dis-je, allant à sa rencontre, dans l'état où vous avez vu Sr St-Joseph de Jésus, jeudi soir, qu'en pensez-vous ? . . . Peut-elle se prolonger ? . . . — Ah ! ce que j'en pense, répond le Docteur, c'est qu'elle va mourir ! J'en suis sûr ! — Alors, par les moyens naturels, il n'y a rien à espérer ? . . . Un geste négatif et absolument convaincu fut la réponse du médecin auquel une surprise était aussi réservée . . .

Il était à peine entré à l'Oratoire du Sacré-Cœur quand il vit venir à lui, souriante et marchant avec assurance, la malade que, selon les pronostics de la science, il venait de condamner. — Stupéfaction du docteur. Il prend lui-même la température qu'il trouve normale, palpe le genou hier encore extrêmement douloureux, et voit, chose incroyable ! la guérie s'appuyer toute entière sur sa jambe — cette jambe impotente qui n'a pu effleurer le plancher depuis 16 mois . . .

Voilà 16 jours que l'événement que je viens de raconter est passé. Sr St-Joseph de Jésus s'est maintenue à l'état normal ; elle prend ses repas avec appétit et dort bien. Elle ne souffre plus et sent ses forces s'accroître de jour en jour. Soit loué et béni le Sacré-Cœur de Jésus !

SR M. DE STE-PAULE, S. C. I. M.

Asile du Bon-Pasteur, Québec,  
Samedi, 20 avril 1912.

CERTIFICAT DU MÉDECIN ATTESTANT LA GUÉRISON DE SŒUR  
M. DE ST-JOSEPH-DE-JÉSUS.

Québec, 22 avril 1916.

Je soussigné, médecin de la Communauté du Bon-Pasteur de Québec, déclare :

1o Avoir eu sous mes soins depuis le mois de juillet de l'année 1909, jusqu'au 5 avril 1912, sœur Marie de Saint-Joseph-de-Jésus, souffrant d'arthrite tuberculeuse du genou droit ;

2o Après avoir traité cette malade au delà de deux ans par tous les moyens à ma disposition, aucune amélioration sensible ne s'étant manifestée, j'ai cru qu'une amputation seule de la jambe pourrait enlever les douleurs intolérables dont se plaignait la malade ;

3o Vers la fin de mars 1912, ma malade était toujours dans le même état de souffrance. Le 6 avril, demandé par la communauté, j'ai trouvé sœur Marie de Saint-Joseph-de-Jésus marchant sans douleur, et cette guérison s'est maintenue depuis cette date, c'est-à-dire depuis quatre ans.

Je déclare que, suivant ma conviction, cette guérison soudaine et inattendue ne saurait être attribuée à une cause naturelle.

A. MAROIS, M.D.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### DIMANCHE ET INDUSTRIE

Quelques économistes attardés osent prétendre que la loi du dimanche est en opposition avec les nécessités des temps modernes et l'organisation actuelle des travaux et des services privés et publics, avec les intérêts du commerce et de l'industrie. L'Église sait user de tous les tempéraments que comporte le respect des principes. Chaque fois qu'il y a urgence à exécuter des travaux dont le retard entraînerait des pertes sérieuses, lorsqu'un temps incertain menace les récoltes, ou qu'il y a péril en la demeure pour la sauvegarde d'intérêts légitimes, elle accorde les dispenses exigées par les circonstances. L'Église, ennemie de tout rigorisme, ne défend jamais d'acheter ni de vendre, le dimanche, les objets de première nécessité, ceux qui sont indispensables à l'entretien de la vie.

Mais ce qu'elle tient pour une véritable profanation, c'est l'habitude d'un travail que rien ne justifie, c'est la coutume de traiter le saint jour du dimanche comme un jour ordinaire, en le passant dans les occupations matérielles, au lieu de le consacrer aux exercices du culte et de la prière, aux choses de l'âme et de la conscience.

Il est démontré, aujourd'hui, par les faits et par l'expérience, que le repos du dimanche, favorable à l'industrie, est encore dans l'intérêt des patrons et des maîtres, autant et même beaucoup plus que dans l'intérêt des ouvriers ; car on a constaté que les ouvriers surmenés, à la fin de la semaine, n'ont pas fait plus que s'ils avaient réparé périodiquement leurs forces par un repos régulier, puisqu'ils finissent forcément par se donner un repos équivalent au dimanche.

Autre remarque digne d'attention : le mécontentement des

classes populaires n'a jamais été plus grand, et c'est surtout depuis que le respect du dimanche a disparu dans les ateliers et les manufactures, sous le vain et faux prétexte d'encourager le travail, que nous entendons retentir comme un cri de haine et de guerre, le reproche de l'exploitation de l'homme par l'homme. Plus les églises ont été désertées par les ouvriers, et plus les manufactures leur ont paru semblables à des prisons. De là, ces grèves bien autrement préjudiciables aux patrons, que le repos régulier et bien-faisant du dimanche.

Là où le dimanche est respecté, l'industrie et le commerce ont atteint l'apogée de leur développement...

Ainsi, même dans les cas les plus défavorables de tous, la liberté du dimanche peut être sauvegardée dans une mesure notable, et en même temps le respect du saint jour sera marqué par la fermeture de tous les ateliers accessoires, par le silence des autres machines, par la clôture des bureaux, par la non-réception des matières premières.

Le repos du dimanche est une loi tellement imposée par la nature et par la raison, en même temps que par Dieu lui-même, qu'il n'est pas possible de l'enfreindre sans se condamner soi-même à la misère et à des dangers imminents.

La loi du dimanche est si sage, si juste, si parfaite qu'il n'a jamais été possible à l'homme de la modifier sans les plus graves inconvénients. "Diminuez la semaine d'un seul jour, dit Proudhon lui-même, le travail est insuffisant, comparativement au repos.

"Augmentez le travail ou le repos de la même quantité, ils deviennent excessifs.

"Établissez tous les trois jours une demi-journée de relâche, vous multipliez par le fractionnement la perte du temps.

"Accordez au contraire, quarante-huit heures de repos, après douze jours actifs de travail, vous tuez l'homme par l'inertie, après l'avoir apeuré par la fatigue."

Riche, tu fais bâtir ta maison le dimanche.  
 Pour en jouir plus tôt ta volonté retranche  
 A cinquante ouvriers et prière et loisir ;  
 En vain l'église s'ouvre, en vain Dieu les appelle,

Il faut tourner la grue et remuer la pelle ;  
 Tu le veux, il suffit ; leur loi c'est ton désir . . .  
 Et moi dont la maison n'est point sur cette terre,  
 Moi qui suis ici-bas simplement locataire,  
 Riche, pour toi j'ai peur. Je regarde au delà ;  
 Leurs marteaux à la main, ces forçats du dimanche,  
 Un dimanche pourront chercher quelque revanche.

*Dies iræ dies illa.*

Louis VEUILLOT.

— *Le Progrès du Saguenay.*

## FAITS ET ŒUVRES

### CAISSES POPULAIRES

LA SEMAINE RELIGIEUSE accuse avec reconnaissance réception du rapport général de la Caisse Populaire de Lévis.

Petit de format, le fascicule renferme une vraie mine de renseignements et forme le plus éloquent plaidoyer en faveur de cette œuvre, qu'on doit appeler nationale, de la Caisse populaire.

C'est le 6 décembre 1900 que M. le Commandeur Desjardins fondait, à Lévis, à titre d'expérience, la première Caisse populaire. L'œuvre était inspirée par le désir d'aider les cultivateurs et les gagne-petit, de leur inspirer le goût de l'épargne en la provoquant, leur fournir le moyen d'emprunter à conditions favorables, les délivrer surtout des serres de l'usure rapace, dont l'ouvrier et l'agriculteur étaient les trop faciles victimes.

L'œuvre ne manquait pas de critiques ou, tout au moins, de sceptiques. Les " Vous ne réussirez pas " du *farniente* retentissaient plus que de raison aux oreilles du zélé initiateur. Il marcha quand même et . . . réussit. Si bien que de Lévis, où il fut semé, ce grain de sénevè a poussé des rameaux qui s'étendent sur les diverses provinces du Canada, ont même franchi la frontière et promettent un développement prodigieux aux États-Unis.

Et s'il se trouve encore des craintes au sujet des garanties de l'œuvre, qu'il nous suffise d'apprendre que la Caisse populaire de Lévis en est encore à perdre un sou sur les 9,912 prêts qu'elle a

faits, représentant une somme totale de \$2,207,139. et que son actif présent est de \$549,000.

Croirait-on que le premier versement reçu il y a une quinzaine d'années ne fut que de dix sous ?

La renommée d'un tel succès a franchi nos frontières, avon-nous dit. On compte déjà dix États américains où ces caisses sont en train de s'implanter vigoureusement. Un haut fonctionnaire de l'État de Washington vient même de s'adresser à M. le Commandeur Desjardins, réclamant son concours dans l'élaboration d'une loi concernant ces caisses.

Luzzati, qui fut deux fois ministre des finances en Italie, lui écrivait : " Par un trait de génie, vous avez créé un type nouveau de caisse populaire, *plus avancé et plus complet que le nôtre*, et votre succès a justifié amplement votre audace."

Et Henry W. Wolff, ancien président de l'Alliance Coopérative Internationale, reconnu le plus grand économiste anglais, répondait à une Commission américaine : " Pourquoi venir chercher des renseignements en Europe, lorsque vous avez près de vous, à Lévis, un homme très renseigné, qui a fait ses preuves et qui a inauguré un système préférable à ceux que nous possédons."

Et ces jours derniers encore, des écrivains distingués d'Irlande appelaient M. Desjardins : " le grand Coopérateur ".

M. le Commandeur Desjardins a fait des Caisses l'œuvre de sa vie. Il y a dépensé ses énergies, ses veilles, sa santé, s'imposant un travail surhumain et sans répit. Mais il s'est acquis un titre immortel à la reconnaissance de ses compatriotes. Il a été pour eux, dans toute la beauté et l'étendue du terme, un bienfaiteur.

Rome, toujours attentive aux initiatives généreuses de ses fils, s'est plus à honorer du titre de Commandeur de St-Grégoire, le catholique d'action qu'est le fondateur des Caisses populaires.

Le rapport parle aussi de l'œuvre des caisses-dotations, greffée sur la précédente. Elle mérite mieux qu'une simple mention. A bientôt.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
septembre, 1916 - - - - - \$934,003.81

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 septembre 1916

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 31 déc   | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 sept. | 1916   | 491      | 34,715                  | 66,042   | 934,003.81   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Leckwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00                       | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|------------------------------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | - - - - - PAR MOIS - - - - - |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95                     | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.82 |
| 2   | 123.73                       | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41                       | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05                       | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 328.72                       | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1942.06   |
| 6   | 394.44                       | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30                       | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.65   | 2804.99   |
| 8   | 542.37                       | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.89   |
| 9   | 619.70                       | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38                       | 1398.98  | 2099.01  | 2798.94  | 3498.94   | 4198.05   |
| 11  | 781.47                       | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04                       | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17                       | 1906.60  | 2860.66  | 3814.48  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93                      | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38                      | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64                      | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78                      | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87                      | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03                      | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35                      | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91                      | 3504.35  | 5257.95  | 7011.55  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6 "    |
| de 10.00 à 20.00.....  | 10 "   |
| de 20.00 à 50.00.....  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1806

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "VATICAN"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

## J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT      TELEPHONE 2421      J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - QUEBEC.

ACHETEZ

VOS

# FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Québec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles